

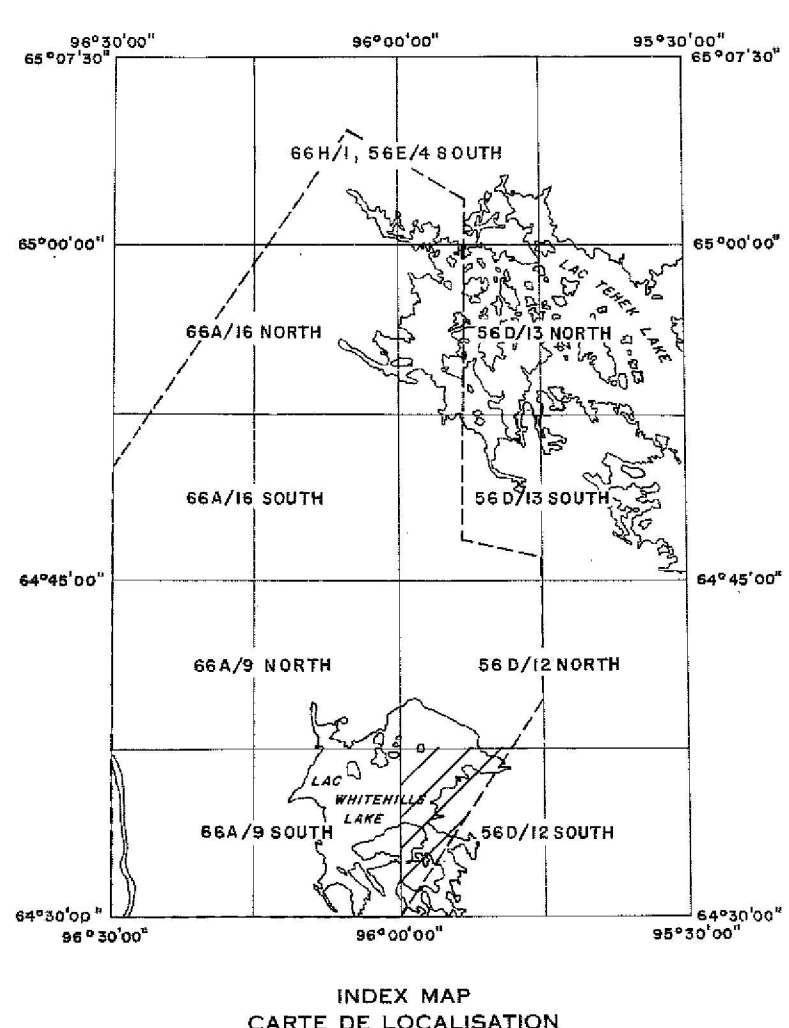
AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 56 D/12 SOUTH CARTE

NORTHWEST TERRITORIES
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
DISTRICT OF KEWEENAW DISTRICT DE KEWEENAW

SCALE 1:250,000 ÉCHELLE 1/250 000

Contribution to Canada Northwest Territories
Development Subsidy Agreement 1987
Projet de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Canada
Contribution à l'Énergie, aux Mines et aux Ressources
du Nord-Ouest
D'accord de subvention fédérale 1987
Projet de l'Énergie, des Mines et des Ressources
du Nord-Ouest



MAGNETIC CONTOUR LINES
COURBES DE NIVEAU MAGNÉTIQUE

+10 gamma/metre	200
+5 gamma/metre	300
0 gamma/metre	400
-5 gamma/metre	500
-10 gamma/metre		

1 gamma = 10⁻⁵ Tesla
1 gamma = 10⁻⁵ Tesla en unités SI

This map was compiled from data acquired by Kenning Earth Sciences International Ltd. during an aeromagnetic gradient survey using a Piper Novajo aircraft (registration C-FFRV). Two 0.005 gamma resolution self-orienting cesium vapour magnetometers are mounted on the twin tail booms of the survey aircraft and are vertically separated by 1.83 metres. The survey operations were carried out during July 1988, on a flight altitude of 150m mean terrain clearance. The overage flight line spacing was 300m. Control lines were flown at an average spacing of 5km. Doppler navigation data tied to film fiducials recovered from a vertically mounted 35mm camera established the flight path of the survey aircraft. Satellite navigation data (GPS) were used where available, especially over large bodies of water.

The data processing and gridding was carried out by Geoterra Ltd. Gridding was done by Kenning Earth Sciences International Ltd. During the compilation of the data, the vertical gradient values, which approximate closely the first vertical derivative of the earth's total field, were obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers by their vertical separation. The vertical gradient data were then filtered with a digital operator to remove instrument noise and to level the data. Then the vertical gradient values were interpolated on a 1:50,000 topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée à partir des données aéroportées durant un levé aéromagnétique par gradient effectué par Kenning Earth Sciences International Ltd. au moyen d'un avion de type Piper Novajo, immatriculé C-FFRV. Deux magnétomètres à vapeur de césium, d'une résolution de 0,005 gamma, à orientation automatique et séparés verticalement d'une distance de 1,83 mètre, sont montés dans les boîtes arrière de la queue de l'aéronef. Les trajectoires de levé ont été effectuées à une altitude de 150 mètres au-dessus du terrain moyen. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 mètres et les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 5 km. Les trajectoires de vol de l'aéronef ont été établies à l'aide de données de navigation par effet Doppler enregistrées par une caméra montée verticalement sur l'aéronef. Les données de navigation par satellite (GPS) ont été utilisées, surtout au-dessus de grandes masses d'eau.

Le traitement des données et la grille ont été réalisés par Geoterra Ltd. Le tracé des courbes a été effectué par Kenning Earth Sciences International Ltd. Durant la compilation des données, les valeurs de gradient vertical obtenues en divisant la différence des lectures du champ magnétique total enregistré sur les deux magnétomètres, par leur séparation verticale, le gradient vertical a été obtenu approximativement de la première dérivée verticale du champ terrestre total. Les données de gradient vertical ont été filtrées, à l'aide d'un opérateur numérique digital, de façon à supprimer le bruit de l'instrument et à niveler les données à une référence commune. Puis les valeurs de gradient vertical ont été interpolées sur une grille à l'aide d'une carte topographique à l'échelle de 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.